

# **Manuel d'utilisation de l'application « DECLAR » - Signaler des erreurs**



## Sommaire

<b>1.</b>	<b>Généralités</b>	<b>3</b>
1.1	Introduction	3
1.2	Prérequis pour se connecter	3
<b>2.</b>	<b>Première connexion, enregistrement et acquisition des droits dans « Declar »</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>Utilisation de « Declar »</b>	<b>8</b>
3.1	Consulter le statut et le détail des déclarations	9
<b>4.</b>	<b>Traiter une déclaration de discordance</b>	<b>12</b>
<b>5.</b>	<b>Modifier votre profil</b>	<b>14</b>



## 1. Généralités

### 1.1 Introduction

« Declar (Signaler des erreurs) » est une application permettant de faire remarquer une( des) erreur(s) concernant des informations enregistrées au Registre National relatives à une personne inscrite dans une commune ou une ( des) discordance(s) entre celle(s)-ci et l'(les) information(s) enregistrée(s) dans les registres de population.

Les précisions concernant les erreurs sont enregistrées dans la base de données ad hoc tenue auprès du Service du Registre national, l'application « Declar » permettant alors aux communes de consulter le détail de celles-ci.

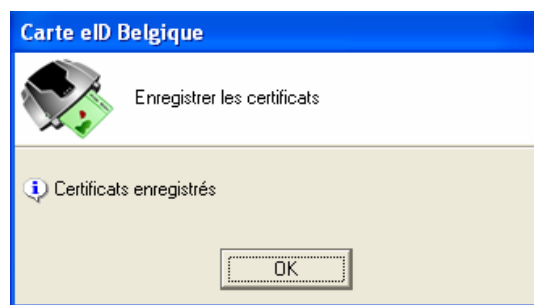
#### Prérequis pour se connecter

- Etre titulaire d'une carte d'identité électronique émise par l'Etat belge.
- Disposer d'un PC auquel est connecté un lecteur de carte électronique.
- Avoir installé le middleware carte d'identité électronique installé sur le PC (<http://www.eid.belgium.be/fr/navigation/documents/39800.html>).
- Disposer d'une connexion Internet.
- Avoir un browser Internet (Internet Explorer conseillé).
- Etre inscrit comme agent auprès d'une commune dans la base de données du RN

## 2. Première connexion, enregistrement et acquisition des droits dans « Declar »

- Insérez votre carte d'identité électronique.
- Si c'est la première fois que vous insérez votre carte dans le lecteur connecté à l'ordinateur pour accéder à l'application, le message suivant apparaîtra, vous signalant la nécessité d'enregistrer sur cet ordinateur les certificats (authentification et signature) contenus dans la puce de votre carte d'identité.

Le message « certificats enregistrés » confirme que cette opération a bien été effectuée



- Introduisez l'adresse Internet reprise ci-dessous et cliquez sur le bouton « lancer l'application », afin qu'une connexion sécurisée s'établisse entre vous et le Registre national.

<http://www.ibz.rn.fgov.be/index.php?id=1269&L=0>



FR NL DE Contact Rechercher

Registre National

Emplois vacants | Registre national | Cartes | Population

Vous êtes ici : DGIP > Registre national > Signaler des erreurs

*Signaler des erreurs*

Imprimer la page

Le service du Registre national joue le rôle d'intermédiaire pour la transmission des communications des différences constatées entre les informations du Registre national et celles enregistrées dans les registres de la population, des étrangers, consulaires ou d'attentes, aux communes et au Service Public Fédéral Affaires Etrangères, auxquels il appartient de procéder aux vérifications nécessaires et le cas échéant, au vu des justificatifs éventuels auxquels se réfère l'auteur de la communication, ci-après dénommé le déclarant, ou, de ceux dont ils disposent, de procéder aux rectifications qui s'imposent.

Le Registre national accuse réception au déclarant de sa déclaration et l'informe de la clôture du dossier relatif, après traitement de celui-ci par la commune ou le SPF Affaires Etrangères.

Comment faire ?

1. Avoir une adresse eMail valide.
2. Introduire sa carte d'identité électronique.
3. Enregistrer ses certificats sur votre machiné (si ce n'est pas encore fait).
4. Cliquer sur le bouton lancer l'application.
5. Choisir son certificat d'authentification parmi ceux installés.
6. Introduire son code PIN.

Lancer l'application

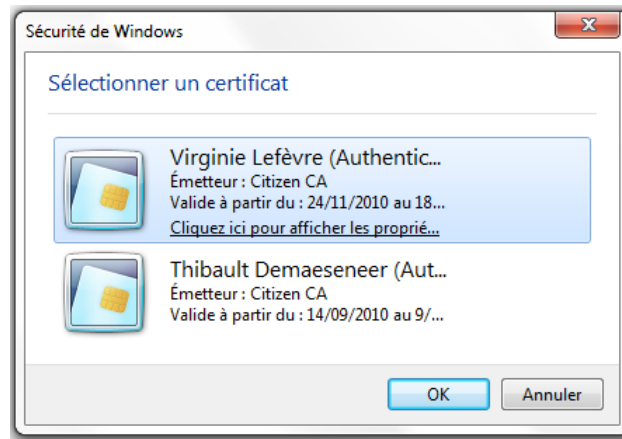
© SPF Intérieur - Registre National : 17-01-2008 | [Privacy](#) | [RSS feed](#)

Internet

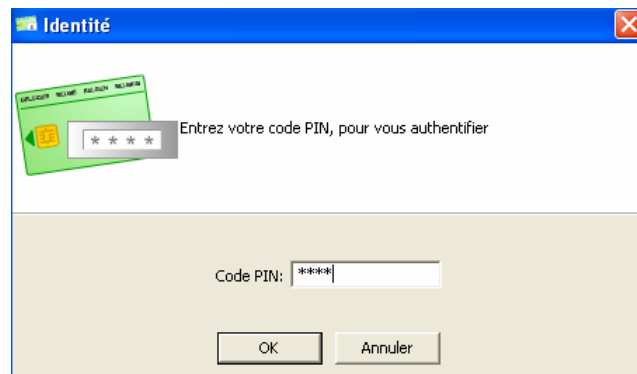
**NOUVEAUTÉS**

- 4 janvier 2008 : Comment contrôler le document d'identité pour enfant "Kids-ID" ?
- 20 décembre 2007 : Comment contrôler la carte d'identité électronique belge ?
- 7 décembre 2007 : publication d'emplois vacants
- 7 décembre 2007 : Communiqué de presse : délivrance de la eID
- 31 octobre 2007 : Nouveaux codes professions
- Circulaire du 17 août 2007 : Nouveau numéro de fax du Helpdesk Belpic
- 9 août 2007 : Communiqué de presse : Application "Mon dossier" - Europe E-gov Awards
- 21 juillet 2007 : Service du protocole
- 12 juillet 2007 : Retards éventuels dans les mises à jour de certaines informations importantes.
- 10 juillet 2007 : Instructions générales - Texte à jour des registres de la population (v270407)
- 4 juillet 2007 : News eid juin 2007
- 25 juin 2007 : Mise en ligne du nouveau site "Registre National"

- il vous sera alors demandé de sélectionner un certificat. Il convient de sélectionner votre certificat d'authentification que vous avez préalablement enregistré sur votre PC :



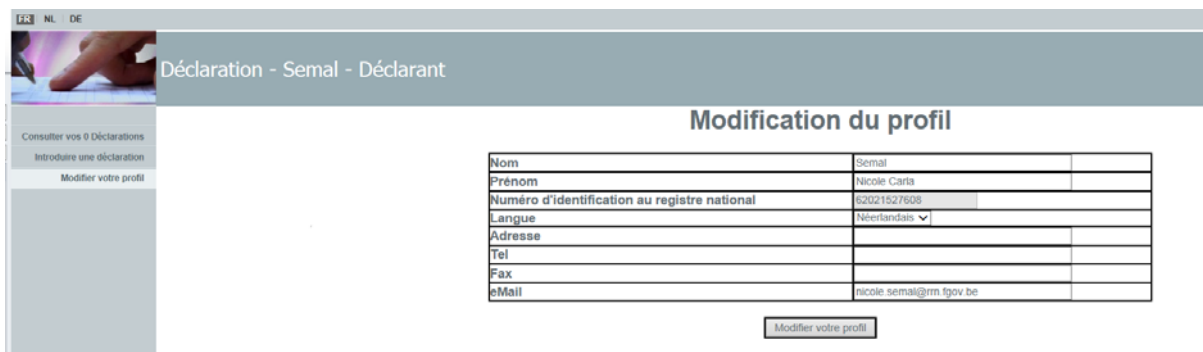
- Introduisez votre code PIN



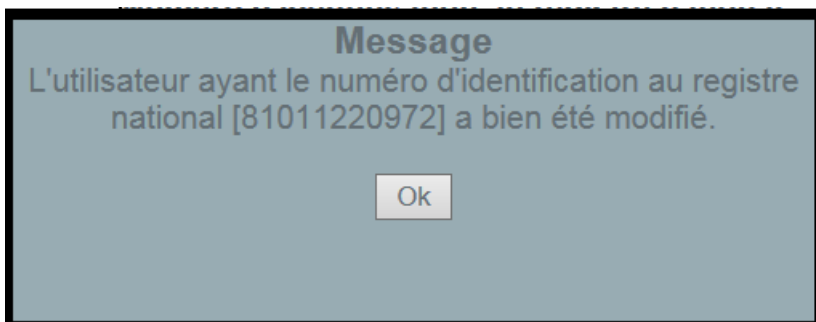
- Acceptez le certificat venant du Registre national



- Introduisez vos coordonnées professionnelles ; une adresse e-mail valide doit obligatoirement être enregistrée afin que vous puissiez recevoir les e-mails relatifs aux demandes introduites.
- Vous devez alors cliquer sur « Modifier votre profil » et vous recevrez un message de confirmation



Nom	Semal
Prénom	Nicole Carls
Numéro d'identification au registre national	62021527608
Langue	Neerlandais ▼
Adresse	
Tel	
Fax	
eMail	nicole.semal@rrn.fgov.be



- Une fois l'aspect technique de l'inscription à « Declar » réalisé, vous devez, par une décision du Collège communal, être spécifiquement désigné pour accéder aux déclarations qui ont été introduites par les citoyens ou par des organismes publics. Le document repris à la page suivante doit donc être envoyé par mail, par fax ou par courrier au Callcenter du Registre National afin de donner les droits aux futurs utilisateurs

Call center RRN  
Rue des Colonies, 11  
1000 Bruxelles

[callcenter.rrn@rrn.fgov.be](mailto:callcenter.rrn@rrn.fgov.be)

Fax : 02 518 26 31  
Tél : 02 518 21 31



**Désignation du (des) fonctionnaire(s) habilité(s) à consulter et à traiter les déclarations de discordances constatées entre le Registre national et les registres visés à l'article 2 de la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques**

Le Collège communal de.....désigne

M(Mme) : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Numéro du Registre national : .....  
Numéro de la carte d'identité électronique : .....  
Code INS de la commune : .....  
Numéro de téléphone : .....  
Numéro de fax : .....

M(Mme) : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Numéro du Registre national : .....  
Numéro de la carte d'identité électronique : .....  
Code INS de la commune : .....  
Numéro de téléphone : .....  
Numéro de fax : .....

Adresse e-mail de notification (\*): .....

pour

- recevoir notification des déclarations introduites en vue de signaler une (des) erreur(s) ou anomalie(s) concernant une (des) information(s) enregistrées au Registre national
- pour consulter la base de données dans laquelle ces déclarations sont enregistrées et pour y enregistrer les informations relatives aux vérifications et traitements effectués suite à celles-ci.

Par le Collège

Le Bourgmestre

Le Secrétaire

(\*) Attention : une adresse e-mail unique doit être communiquée.

### 3. Utilisation de « Declar »

Cette application vous offre la possibilité de visualiser les déclarations que vous avez déjà introduites comme tout déclarant normal et, de plus de voir les déclarations à traiter et celles traitées par votre commune.

**Déclaration - Agent Communal Beauvechain**

**Vos déclarations**  
Aucune déclaration

**Déclaration(s) à traiter**

Identifiant déclaration	Date Création	Numéro National à vérifier	Statut	Actions
260	2008-01-17 14:52:49	dddddd	Introduite	<input type="button" value="Consulter"/> <input type="button" value="Traiter"/>
259	2008-01-17 14:36:50	79040438122	Introduite	<input type="button" value="Consulter"/> <input type="button" value="Traiter"/>

1

**Déclaration(s) Traitée(s)**  
Aucune déclaration

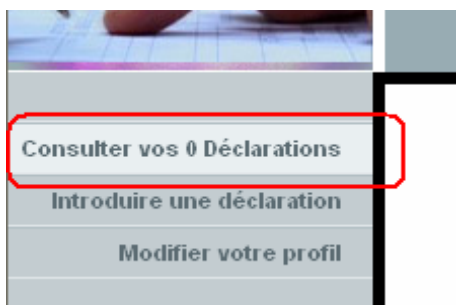
© SPF Intérieur - Registre National - 18-04-2007 | [Policies](#) | [RSS feed](#)

Internet



### 3.1 Consulter le statut et le détail des déclarations

- Cliquez sur « Consulter vos X déclarations » dans le menu à gauche




- Vous arrivez alors sur une page affichant la liste de toutes les déclarations que vous avez introduites ainsi que leur statut, et une liste reprenant les déclarations à traiter et celles traitées par votre commune.
- Vous pouvez trier les déclarations en cliquant sur un des en-têtes de colonnes de la liste.

Vos déclarations				
Identifiant déclaration	Date Création	Numéro National à vérifier	Statut	Actions
256	2008-01-17 11:04:01	79040438122	Traîtée	Consulter
255	2008-01-17 10:54:14	79040438122	Introduite	Consulter

Afin d'obtenir le détail d'une des déclarations, cliquez sur le bouton « Consulter » de celle-ci.

Statut	Actions
Introduite	Consulter Traiter
Introduite	Consulter Traiter

- S'ouvrira une nouvelle fenêtre de votre explorateur Internet contenant le détail de cette déclaration.



Fermer - Imprimer

Déclaration de discordances introduite par	
Nom	Heyman
Prénom	Claude Georges
Numéro d'identification au registre national	79040438122
Langue	FR
Adresse	
Tel	
Fax	
eMail	claude.heyman@rm.fgov.be
Organisme	
Fonction	
Adresse organisme	
Tel Organisme	

Détail de la Déclaration électronique n°255	
Date Création	2008-01-17 10:54:14.11
Date Dernière Modification	2008-01-17 10:54:14.11
Numéro d'identification au registre national	79040438122
Statut	Introduite
Commune d'inscription	Beauvechain

- Ce détail reprend :
  - qui a fait la déclaration ;
  - qui est concerné par cette déclaration (la personne physique ayant constaté des erreurs /discordances et la commune qui la traitera) ;
  - la liste des erreurs / discordances signalées ainsi que les actions effectuées par la commune si le statut de votre déclaration est : « Traitée ».
  - l'historique, c'est-à-dire quand e la déclaration a-été introduite et traitée.
- Si vous possédez une imprimante, il vous est possible d'imprimer ce détail en cliquant sur « Imprimer »

2008-01-17 10:54:14.11

Fermer - Imprimer

- Pour fermer la fenêtre, cliquer comme d'habitude sur la croix en haut à droite de la fenêtre ou sur « Fermer »

2008-01-17 10:54:14.11

Fermer - Imprimer

#### 4. Traiter une déclaration signalant une erreur / discordance

- Cliquer sur le bouton « Traiter » d'une déclaration se trouvant dans la liste de celles à traiter :

Statut	Actions
Introduite	<input type="button" value="Consulter"/> <input type="button" value="Traiter"/>
Introduite	<input type="button" value="Consulter"/> <input type="button" value="Traiter"/>

- S'ouvrira une nouvelle page vous permettant d'introduire les actions par la commune

#### Déclaration de discordances introduite par



Nom	Heyman
Prénom	Claude
Numéro d'identification au registre national	79040438122
Langue	FR
Adresse	55 rue du Busselenberg 1070 Anderlecht
Tel	025224611
Fax	
eMail	claud.heyman@rm.fgov.be
Organisme	R RN
Fonction	Programmeur
Adresse organisme	11 rue des Colonies 1000 Bruxelles

#### Détail de la Déclaration papier n°259

Numéro du ticket	654654654
Date Création	2008-01-17 14:36:50.24
Date Dernière Modification	2008-01-17 14:36:50.24
Numéro National du Déclarant	79040438122
Numéro d'identification au registre national	79040438122
Statut	Introduite

Information type	Information au registre national	Information dans un autre registre	Information correcte	Pièce justificative	Actions faites dans la commune
000 - Numéro d'identification	sssssss	sssssssss	sssssssss	ssssssssssssss	

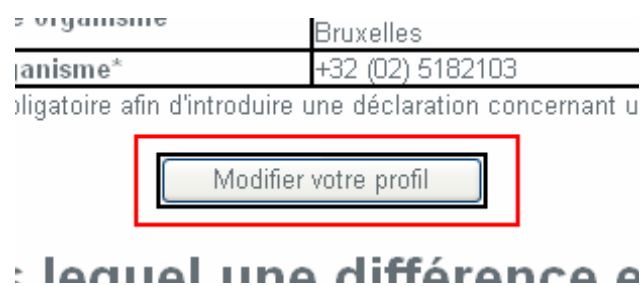
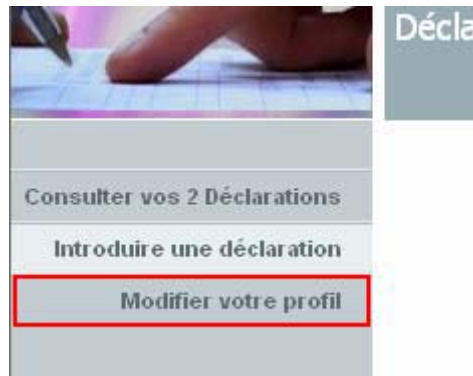
- Pour chaque erreur/discordance signalée, introduire les actions effectuées en communes

e	Information correcte	Pièce justificative	Actions faites dans la commune
	ssssssssss	ssssssssssssssss	Modification effectuée   
	<input data-bbox="427 645 555 689" type="button" value="Cloturer"/>		

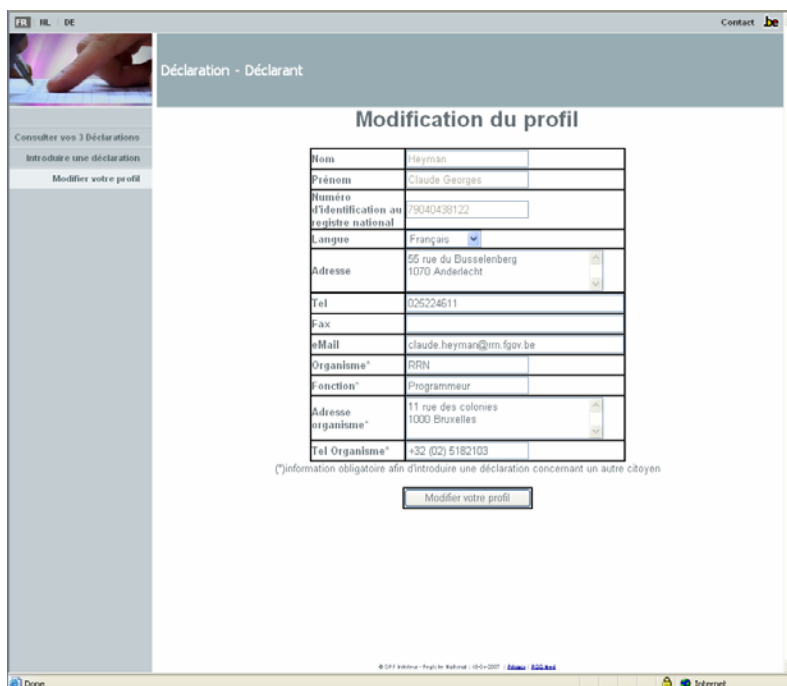
- Pour terminer appuyer sur le bouton « Clôturer »
- Un E-MAIL sera envoyé au déclarant, s'il possède une adresse E-MAIL pour l'informer du traitement avec, en copie, le Call Center du Registre national, ainsi qu'à la délégation provinciale concernée.

## 5. Modifier votre profil

Pour accéder à cette fonctionnalité, cliquez soit sur « Modifier votre profil » dans le menu à gauche, soit sur « Modifier votre profil » à l'étape 1 lors de l'introduction d'une nouvelle déclaration :



- Vous arrivez alors sur la page permettant cette modification :



- Les informations concernant votre identité proviennent de votre carte d'identité électronique et ne peuvent donc être modifiées :

arant

## Modification du profil

Nom	Heyman
Prénom	Claude Georges
Numéro d'identification au registre national	79040438122
Langue	Français
Adresse	55 rue du Busselenberg 1070 Anderlecht

- La langue choisie sera celle utilisée pour l'affichage de l'application et pour l'envoi de e-mail :

Numero d'identification au registre national	79040438122
Langue	Français
Adresse	55 rue du Busselenberg 1070 Anderlecht
Tel	025224611

- Votre adresse E-MAIL est obligatoire afin d'introduire une déclaration sinon vous ne pourriez recevoir l'E-MAIL de confirmation d'introduction et celui de clôture.
- Les quatre informations concernant un organisme sont nécessaires si vous souhaitez introduire des déclarations de discordances concernant une personne autre que vous-même.

Fax	
eMail	claude.heyman@rrn.fgov.be
Organisme*	RRN
Fonction*	Programmeur
Adresse organisme*	11 rue des colonies 1000 Bruxelles
Tel Organisme*	+32 (02) 5182103

(\*)information obligatoire afin d'introduire une déclaration concernant un autre citoyen

[Modifier votre profil](#)

- Après avoir effectué les modifications , cliquez sur le bouton « Modifier votre profil » :

Organisme*	+32 (02) 5182103
------------	------------------

information obligatoire afin d'introduire une déclaration concernant un autre citoyen

[Modifier votre profil](#)